

Palmarès des écoles secondaires :

Mise en garde de la Fédération des établissements d'enseignement privés

Montréal, 5 novembre 2015 – La Fédération des établissements d'enseignement privés déplore la publication du palmarès des écoles secondaires de l'Institut Fraser. Selon la Fédération, ce palmarès ne tient pas compte de la complexité de l'éducation, qui a pour but non seulement de diplômer les élèves, mais aussi de les socialiser et de les amener à devenir des adultes bien outillés pour s'épanouir et contribuer positivement à la société. La Fédération soutient que la culture de la performance peut nuire au développement des jeunes en incitant les parents à mettre l'accent uniquement sur les résultats académiques, plutôt que de valoriser l'effort et le dépassement de soi.

« De la même façon que tous les enfants ne marchent pas au même âge, tous les enfants ne sont pas au même stade de développement au moment d'entrer au secondaire, explique M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. Les parents doivent choisir l'école qui correspond le mieux à leur enfant, celle où il obtiendra l'encadrement et le soutien dont il a besoin pour réussir et où il aura le goût d'aller tous les matins, et non celle qui figure en tête de liste d'un palmarès. »

Par ailleurs, la Fédération considère que ce palmarès ne reflète pas la réalité. En effet, bien que des efforts soient faits pour tenir compte des élèves en difficulté, le portrait n'est pas exact puisque ces élèves ne sont pas systématiquement recensés dans les écoles privées. On se rappellera que les écoles privées subventionnées ne reçoivent pas de financement additionnel pour ces élèves, d'où leur peu d'empressement à les déclarer. Ainsi, certaines écoles qui ont mis sur pied un programme particulier pour des élèves en difficulté au cours des dernières années pourraient voir leur classement baisser, bien qu'elles aient réussi à les amener à la réussite.

Aussi, certaines écoles ont choisi d'encourager l'entrepreneuriat ou le développement de projets pouvant mener à des carrières fructueuses, ce qui ne se reflète pas dans les évaluations. Par exemple, comment évaluer une école où les élèves, en plus d'étudier le Programme de formation de l'école québécoise, ont démarré une micro-entreprise en collaboration avec des entrepreneurs de leur région? Dans le contexte du 21^e siècle où la réussite académique est essentielle, mais loin d'être suffisante pour réussir, la Fédération croit que ces palmarès sont inadéquats parce qu'ils n'offrent qu'un portrait partiel.

« La Fédération soutiendra les palmarès lorsqu'on sera en mesure de comparer les écoles selon l'épanouissement personnel et professionnel de leurs anciens et leur contribution à la société, » conclut M. St-Jacques.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Fédération des établissements d'enseignement privés du Québec

Tél. 514 381-8891 poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca